



*Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille*

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

Avancement d'échelon 2010-2011

Déclaration des élus du SIAES lors de la CAPA du 14 décembre 2010

La CAPA d'avancement d'échelon des professeurs Certifiés s'inscrit dans une période troublée et un contexte d'hostilité à l'égard de la fonction publique et des fonctionnaires : réforme des retraites, suppressions massives de postes, destruction des garanties statutaires, précarisation accrue, absence de revalorisation salariale, refus du dialogue social ...

Les professeurs ne sont pas épargnés quand s'accroissent la dénaturation de leurs missions, les atteintes à la Liberté pédagogique pourtant inscrite dans la Loi, la dégradation des conditions d'exercice (services partagés, absence de sérénité dans les établissements et dans les classes), la diminution des moyens alloués à la formation, ainsi que l'encasernement et la caporalisation des enseignants.

Nos élèves font les frais d'une succession de réformes incohérentes et de conditions d'apprentissages qui ne permettent que très difficilement la transmission des savoirs.

L'avancement d'échelon et l'augmentation de rémunération qui en découle, prévu dans la progression de carrière des fonctionnaires, n'a plus désormais vocation à constituer une amélioration du niveau de vie des personnels ; il constitue seulement une légère atténuation de la diminution du pouvoir d'achat qui affecte les fonctionnaires.

L'absence d'une revalorisation globale des traitements, que seule une augmentation du point d'indice permettrait, place un nombre croissant de personnels dans des situations financières parfois difficiles et inacceptables pour des cadres A de la fonction publique.

Le **SIAES** profite de cette CAPA pour rappeler une nouvelle fois sa totale opposition au programme CLAIR et demande le retrait de la circulaire 2010-096 du 7 Juillet 2010 ainsi que la sortie immédiate des établissements concernés de ce dispositif. La volonté des personnels de ces établissements et les votes majoritaires en CA doivent être entendus et respectés.

La demande des personnels des Lycées Professionnels La Floride et Colbert (votes en assemblées générales, pétitions) et des Collèges Versailles et Jules Ferry (pétitions, votes en assemblées générales, vote majoritaire en CA) consistant à ne plus être établissement CLAIR est restée sans réponse de la part du ministère.

Les personnels du lycée La Floride ont majoritairement décidé de se mettre en grève le 16 Décembre et le **SIAES** leur apporte son total soutien. Le **SIAES** a, conjointement à d'autres organisations syndicales, déposé un préavis de grève pour cette journée afin de couvrir ces personnels.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le risque d'une éventuelle généralisation de la grève aux autres établissements CLAIR dès la première semaine de Janvier 2011 si une réponse favorable n'était pas donnée par le ministère aux personnels de ces établissements. En conséquence, le **SIAES** a déposé un préavis de grève académique pour la semaine du 3 au 8 janvier 2011 afin de couvrir les initiatives locales.

Le **SIAES** déplore que l'administration ait fait le choix, cette année encore, de ne pas communiquer aux organisations syndicales, et malgré leur demande unanime, le fichier exhaustif des promotions à l'ancienneté dont certaines échappent à l'examen de la CAPA et des élus représentants des personnels.